

Les DEUX NATURES du croyant

du croyant
NATURES
LES DEUX

Les deux natures

BIBLES ET PUBLICATIONS CHRÉTIENNES

30 rue Châteauvert F. 26000 Valence

Imprimé en France
1986

Les
deux natures

ISBN 2-900319-37-4

Sommaire

Les affirmations de la Bible et nos sentiments

L'assurance du salut

Les deux natures du croyant

Le péché et les péchés

Peut-on améliorer la vieille nature
ou la soumettre à la loi ?

La solution : notre mort avec Christ

Doit-on se sentir mort ?

La vieille nature empêche-t-elle
la communion avec Dieu ?

Comment Dieu nous voit-il : dans la
chair ou dans l'Esprit ?

Le Saint Esprit : seule puissance
de la vie nouvelle

Notre responsabilité :
marcher par l'Esprit

Les absolus de la nouvelle nature

En conclusion

Sommaire

Les affirmations de la Bible et nos sentiments

L'assurance du salut

Les deux natures du croyant

Le péché et les péchés

Peut-on améliorer la vieille nature
ou la soumettre à la loi ?

La solution : notre mort avec Christ

Doit-on se sentir mort ?

La vieille nature empêche-t-elle
la communion avec Dieu ?

Comment Dieu nous voit-il : dans la
chair ou dans l'Esprit ?

Le Saint Esprit : seule puissance
de la vie nouvelle

Notre responsabilité :
marcher par l'Esprit

Les absolus de la nouvelle nature

En conclusion

« Au début je croyais être sauvé, mais maintenant j'en doute : je ne suis pas meilleur qu'avant ma conversion ». Tel est le langage découragé de bien des personnes qui ont pourtant clairement proclamé leur foi en Jésus Christ.

Un tel état d'âme offre à Satan une belle occasion pour lancer ses dards enflammés : il suggère que l'on n'est qu'un misérable hypocrite se trompant soi-même et trompant les autres et que l'on ferait mieux d'abandonner la partie en se montrant sous son vrai jour et en avouant qu'on n'a jamais passé par la nouvelle naissance.

Nous comprenons quelles angoisses causent de tels assauts ; aussi nous désirons nous tourner vers l'enseignement biblique pour trouver la réponse à cette question en priant le Seigneur d'accompagner ces lignes de sa bénédiction. Lui seul peut affermir une personne inquiète, la délivrer de ses doutes et placer dans son cœur des accents de louange.

Les affirmations de la Bible et nos sentiments

Avant d'entrer dans notre sujet nous pensons utile de préciser qu'il n'y a que deux attitudes possibles face à une déclaration divine :

la croire ou la rejeter.

L'incrédule affirme ne croire que ce qu'il voit ou que ce qu'il comprend.

Le croyant n'ajoute pas foi à tout ce qui se dit mais croit tout ce que Dieu dit, même si présentement, cela dépasse sa compréhension ou contredit son expérience : il a mis sa confiance en Celui qui ne peut le tromper.

D'ailleurs, même dans la vie quotidienne nos sentiments et nos expériences nous égarent souvent et nous empêchent de voir les faits tels qu'ils sont réellement.

Pour bien différencier les faits des sentiments qu'ils provoquent prenons deux exemples :

* En 1948 on annonça la constitution de l'Etat d'Israël. Cela suscita dans le monde toutes sortes de sentiments et de réactions contraires, mais ne changea rien au fait lui-même : l'Etat d'Israël existait.

* Le jour de sa majorité un jeune homme vient voir son père et lui dit : « Je ne sens pas que j'ai 18 ans ». Est-ce que cela change quel-

que chose au fait ? Le livret de famille prouvera l'âge réel du jeune homme et suffira à lui ouvrir tous les droits que lui confère sa majorité.

Pourtant de vrais chrétiens raisonnent comme ce jeune homme : ils se privent des droits et des joies qui leur appartiennent parce qu'ils regardent à leurs sentiments plutôt qu'aux affirmations les plus claires de la parole de Dieu.

L'assurance du salut

Comment obtenir l'assurance du salut ? En ajoutant foi aux déclarations de l'Écriture sainte. Appliquons donc les remarques qui précèdent à quelques versets de l'Évangile selon Jean.

La fin du chapitre 3 présente quatre affirmations :

- 1 - Le Père aime le Fils
- 2 - Il a mis toutes choses entre ses mains
- 3 - Qui croit au Fils a la vie éternelle
- 4 - Qui désobéit au Fils... la colère de Dieu demeure sur lui.

Voici donc des déclarations qui ne sont pas de simples opinions humaines basées sur notre expérience, mais des faits divins fermement établis.

Considérons les points 1, 2 et 4 : nous acceptons facilement ces déclarations parce qu'elles sont la Parole de Dieu, bien conscients que nos sentiments ou notre expérience ne peuvent entamer de telles vérités.

Venons en maintenant au point 3 : QUI CROIT AU FILS A LA VIE ETERNELLE. C'est là que commencent parfois les problèmes, pour celui qui doute : « Je ne sens pas que j'ai la vie éternelle... »

Mais qu'ont à faire nos sentiments face à une déclaration positive de Dieu ? Une personne troublée disait un jour : « Si seulement je pouvais croire que je suis sauvée, je serais sauvée, mais je n'ai pas assez de foi pour cela ». Ce langage peut paraître raisonnable, mais ce n'est pas celui de l'Évangile : On peut aussi bien :

- se « sentir » sauvé et être perdu - que
- ne pas se « sentir » sauvé et l'être !

La Bible dit : QUI CROIT AU FILS A LA VIE ETERNELLE. Recevons donc ce que Dieu dit plutôt que nos sentiments. Ils ne pourront jamais offrir une base solide à notre foi. Si la colère de Dieu demeure sur l'incrédule — qu'il le sente ou non — soyons assurés que la vie éternelle est aussi certainement la part de celui qui croit.

Réellement il nous suffit d'accepter ce que Dieu dit et de nous y cramponner fermement malgré tous les doutes qui peuvent surgir. Le

Saint Esprit ensuite se chargera de remplir notre cœur de reconnaissance et de louange et de l'incliner à prier Dieu en toute confiance comme notre Père.

Les deux natures

Quelqu'un dira : « Là n'est pas ma difficulté ; je ne doute pas que le croyant, celui qui est né de nouveau, possède actuellement la vie éternelle. Mais en comparant mon expérience journalière avec certaines vérités très claires de la parole de Dieu, je crains beaucoup de ne pas être né de nouveau. »

Avant de répondre de façon plus complète nous voulons vous faire part d'une remarque encourageante : le désir de conformer sa vie aux enseignements de la parole de Dieu, n'est pas le propre de l'incrédule mais du croyant. Les angoisses et les exercices de conscience qu'une personne peut éprouver en comparant son expérience avec les exigences de la parole de Dieu sont la preuve même de la possession de la nouvelle nature. Ceux qui sont « morts dans leurs péchés » n'éprouvent jamais d'angoisses pareilles : « Il n'y a point de crainte de Dieu devant leurs yeux » (Romains 3 .18).

Considérons maintenant deux versets de la

Bible qui mentionnent deux impossibilités absolues :

* « Celui qui est né de Dieu ne peut pas pécher » (1 Jean 3 .9).

* « La pensée de la chair est inimitié contre Dieu, car elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, car aussi elle ne le peut pas. Et ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu » (Romains 8 .7-8).

Notons bien cette opposition :

* Nés de Dieu et ne pouvant pas pécher

* Dans la chair et ne pouvant plaire à Dieu.

A notre naissance, nous recevons une nature mauvaise, si mauvaise qu'il lui est impossible de se soumettre à la sainte loi de Dieu. Elle « ne peut plaire à Dieu ». Le roi David doit confesser : « J'ai été enfanté dans l'iniquité, et dans le péché ma mère m'a conçu » (Psaume 51. 5).

Mais lors de notre naissance spirituelle (ou nouvelle naissance) nous recevons par l'opération souveraine de l'Esprit, par le moyen de la parole de Dieu (Jacques 1. 18 ; 1 Pierre

1. Remarquons ici que l'Écriture mentionne la chair de deux manières :

1. Ce terme est employé pour désigner le corps physique (1 Timothée 3. 16 ; Colossiens 2. 1, etc.).

2. Il s'applique ailleurs à la nature mauvaise et déchue de tout descendant d'Adam, empoisonnée par le péché qui y habite, et qui est la source de toutes les mauvaises actions que l'homme commet (Galates 5. 17).

1. 23), une nature entièrement différente, une « nature divine » (2 Pierre 1. 4), une nouvelle vie que l'incroyant ne possède pas (1 Jean 3. 15). Le Seigneur le déclare formellement à Nicodème :

« Ce qui est né de la chair est chair ; et ce qui est né de l'Esprit est esprit (Jean 3. 6).

Le croyant possède donc deux natures :

Celle qui est née de la chair et qui, de ce fait, ne peut plaire à Dieu, et celle qui est née de l'Esprit et qui ne peut pas pécher, parce qu'elle vient de Dieu. Au chapitre 7 des Romains, nous voyons ces deux natures mentionnées ensemble, comme par exemple au dernier verset :

« Moi-même, de l'entendement (de l'esprit renouvelé, de la nouvelle nature¹), je sers la loi de Dieu, mais je vois dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon entendement ».

Prenons une illustration pour bien faire comprendre cette vérité capitale :

Des œufs de cane ont été ajoutés à la couvée d'une poule. Peu après l'éclosion la différence apparaît : Les canetons vont s'ébat-

1. Pour faciliter l'exposé et la compréhension nous utilisons les expressions « vieille nature » et « nouvelle nature », alors que l'Écriture emploie d'autres termes tels que « vieil homme » et « nouvel homme » (Ephésiens 4. 22-24) ou encore « la chair » et « la nature divine » (Romains 7. 18.2 Pierre 1. 4).

tre sur la mare au grand émoi de la poule, alors que jamais les poussins ne s'y risqueront. Il y a donc ici la manifestation de deux natures bien distinctes avec des goûts et des instincts entièrement différents. Toutes les fermières du monde, assistées de tous les hommes de science, ne réussiront jamais à changer la nature d'un caneton en celle d'un poussin : chacun d'eux gardera toujours sa nature.

Les deux natures dans le chrétien sont encore plus distinctes en vertu de la différence de leurs origines : l'une vient de l'homme déchu, l'autre est de Dieu, dans toute la sainteté de sa nature. L'une est humaine et souillée, l'autre divine et pure. Toute pensée ou action mauvaise dans le croyant doit donc nécessairement provenir de la vieille nature ; tout bon désir, tout acte approuvé de Dieu prend sa source dans la nouvelle.

L'avenir de ces deux natures est également tout à fait différent : nous serons définitivement débarrassés de la vieille à notre mort ou à la venue du Seigneur, alors que notre nouvelle nature n'aura son plein épanouissement que dans le ciel.

Le péché et les péchés

Le mauvais principe existant en nous par nature, est fréquemment appelé le PECHE (au singulier), tandis que les actions, paroles ou pensées mauvaises, résultats de cette nature corrompue, sont appelés les PECHES (au pluriel).

Nous pouvons voir cette distinction en 1 Jean 1. 8-9 :

* « Si nous disons que nous n'avons pas de PECHE, nous nous séduisons nous-mêmes ».

* « Si nous confessons nos PECHES, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés ».

Cette distinction est de toute importance, car si l'Écriture nous enseigne que Dieu pardonne nos actes coupables en vertu du sang de Christ, elle nous montre aussi que Dieu ne pardonne jamais la nature pécheresse, mais la juge et la condamne.

Supposons que vous ayez un enfant d'un caractère violent et emporté. Un jour, dans un accès de colère, il jette un objet contre une vitre et la brise. S'étant calmé il prend conscience du mal qu'il a fait, s'humilie et demande pardon. Certes vous lui pardonnez volontiers son acte, mais que pensez-vous du caractère emporté qui l'a poussé à cet acte ?

Vous le condamnez, vous le détestez, vous le feriez disparaître si vous le pouviez.

Le mauvais caractère correspond au PECHE habitant en nous, tandis que le déploiement de son activité qui a fait briser la vitre correspond aux PECHES. L'un est l'arbre, l'autre, le fruit porté par cet arbre.

Ainsi, bien que Dieu pardonne les PECHES du croyant, il ne pardonne jamais le PECHE. Dans sa justice, il ne peut que le frapper de condamnation : « Dieu ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché et pour le péché (c'est-à-dire comme sacrifice pour le péché), a condamné le péché dans la chair » (Romains 8. 3).

Peut-on améliorer la vieille nature ou la soumettre à la loi ?

La vieille nature est-elle améliorée par la nouvelle ? Une seule réponse : rien ne peut améliorer la chair.

L'essai a été tenté de toutes les manières

- * l'homme dans l'innocence a péché
- * l'homme sous la loi a transgressé les commandements

* l'homme a rejeté le Fils de Dieu venu en grâce.

La présence de la nature divine dans un croyant n'améliore pas la vieille nature, mais

en manifeste la complète perversité. Si vous donnez à un nécessiteux un beau pantalon neuf, croyez-vous que ce dernier embellira l'apparence de sa vieille veste déchirée ? Ce sera plutôt le contraire, il soulignera le contraste entre les deux.

Celui qui est né de l'Esprit de Dieu possède des désirs, des goûts, des instincts particuliers à la nouvelle nature : celle-ci prend plaisir dans la loi de Dieu et se soumet à la direction de sa Parole.

Mais il découvre aussi qu'il a toujours affaire avec les instincts et les désirs de la vieille nature.

Il y a ainsi « les choses de la chair » et « les choses de l'Esprit » (Romains 8. 5). Les goûts et les aspirations de ces deux natures sont en opposition directe les uns aux autres.

Ce qui trouble souvent le nouveau converti, c'est qu'il ne peut faire réaliser à la chair ce que la parole de Dieu exige de quelqu'un qui est né de nouveau. En d'autres termes, il essaie d'accomplir ce que Dieu a déclaré être impossible, c'est-à-dire soumettre la chair à sa sainte loi (voyez Romains 8. 7-8). Il trouve que la chair veut penser aux choses de la chair, qu'elle est ennemie de la loi de Dieu et de Dieu lui-même. Or, s'il en est ainsi, plus ce croyant s'efforcera de réaliser cette impossibilité, plus grande sera sa misère. En effet, appliquer la loi à la chair pour chercher à sou-

mettre celle-ci, ne fait que manifester qu'elle est incurable. Si vous jetez de l'eau sur de la chaux vive, loin de la refroidir, vous allez la faire s'échauffer. Il en est ainsi de la chair, appliquez-lui la loi, celle-ci ne fera que manifester son insoumission car « par la loi est la connaissance du péché » (Romains 3. 20). Le croyant aspire à accomplir le bien en accord avec les désirs de sa nouvelle nature, mais il trouve hélas que « le mal est avec lui ». Il s'ensuit une lutte entièrement désespérée : toute la volonté du croyant est mobilisée pour le bien, mais le mal triomphe souvent... jusqu'au jour où, conscient de sa totale impuissance, il s'écrie : « Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? » Alors, cessant de regarder à lui-même, il se tourne vers le Seigneur qui lui montre que, non seulement il est mort pour lui sur la croix, mais que la vieille nature a trouvé sa fin judiciaire à la croix. Il peut alors rendre grâces à Dieu par Jésus Christ (Romains 7. 24).

Il a ainsi appris ce que tout croyant doit un jour apprendre :

* Que « la chair » est condamnée et qu'il n'y a ni bien en elle, ni remède pour elle (Romains 7. 18 - 8.7)

* Que la nature nouvelle ne possède en elle-même aucune puissance réelle ni pour le bien, ni contre le mal.

La solution : notre mort avec Christ

Les premiers chapitres de l'épître aux Romains s'occupent de la purification des PECHES, mais à partir du chapitre 6, l'apôtre nous montre comment nous sommes délivrés du PECHE.

Par exemple :

* Romains 4.25 nous parle de Christ comme ayant été livré pour nos fautes (PECHES) et ressuscité pour notre justification ; la conséquence bénie est que nous sommes justifiés (rendus justes) sur le principe de la foi et que nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ.

* Romains 6.7 traite de la délivrance du PECHE et nous dit : « Celui qui est mort est justifié du péché ».

Ainsi nous sommes justifiés de nos péchés par la mort de Christ *pour nous*, mais nous ne sommes délivrés du péché que par notre mort *avec* Christ.

Considérons deux récits bibliques qui nous parlent de la purification du lépreux :

* Lévitique 14. 1-7 : Le lépreux, incapable de faire quoi que ce soit pour sa propre purification, doit se tenir tranquille et assister à tout ce qui se fait pour lui. Un oiseau « vivant et pur » est trempé dans le sang d'un oiseau

égorgé, puis le sacrificateur le laisse s'en-
ler. Ainsi, en figure, le lépreux peut voir
quelqu'un de « vivant » et de « pur » descen-
dre dans la mort pour lui et en ressortir par
la résurrection. Le lépreux est alors déclaré
pur.

De même « Christ a souffert une fois pour
les péchés, le juste pour les injustes, afin de
nous amener à Dieu » (1 Pierre 3. 18). Nous
sommes au bénéfice d'une œuvre accomplie
entièrement en dehors de nous. Sans que
nous ayons rien à faire plus aucune tâche ne
peut être trouvée sur nous : « Le sang de
Jésus Christ son Fils nous purifie de tout
péché » (1 Jean 1. 7).

* 2 Rois 5. 10-14 : Ici personne ne prend la
place de Naaman ; il faut qu'il entre lui-même
dans le Jourdain, figure de la mort. Sans nous
étendre sur ce qui en résulte, nous pouvons
remarquer que tout ce qu'il avait été comme
lépreux a disparu dans la mort.

Ainsi l'Écriture nous enseigne que non seu-
lement Christ est descendu dans la mort pour
le croyant, mais que ce dernier, comme Naa-
man, est entré lui même dans la mort : il est
mort avec Christ (Romains 6. 8).

Tout ce que nous sommes par nature,
comme aussi tout ce que nous avons fait, a
déjà été jugé à la croix, et Celui qui y a porté
notre condamnation a dit : « C'est accompli ».
Qui donc nous condamnera ? qui tentera

accusation contre des élus considérés justes par Dieu lui-même ? (Romains 8. 33). Que Satan vienne placer nos péchés devant nous nous ne chercherons ni à les nier, ni à les excuser, mais nous répondrons simplement : « Christ est mort pour mes péchés ». S'il cherche à nous troubler à cause de notre nature mauvaise, nous ajouterons : « Et moi aussi, je suis mort ».

Doit-on se sentir mort ?

Ici se présente une difficulté pratique pour beaucoup de personnes. Un croyant priait pour « qu'il lui soit donné de sentir qu'il était mort avec Christ » ; Dieu ne nous demande jamais de sentir que nous sommes morts ! Il nous dit de « nous tenir pour morts au péché, mais pour vivants à Dieu dans le Christ Jésus » (Romains 6. 11). Il nous faut croire que nous sommes morts avec Christ, simplement parce que Dieu le dit et non parce que nous le sentons, car nous ne le sentirons jamais. Dieu nous dit qu'à ses yeux il en est ainsi, et veut que nous le croyions aussi simplement que nous croyons que Christ est mort pour nos péchés. Dieu compte la mort de notre substitut, Christ, comme étant la

nôtre, et, par la foi, nous sommes d'accord avec les déclarations de Dieu.

Ainsi notre ancienne condition, en tant que fils d'Adam tombé, a pris fin devant Dieu à la croix où « notre vieil homme a été crucifié avec Christ » (Romains 6. 6) ; et maintenant nous sommes en relation vivante avec le dernier Adam, le Christ ressuscité ; nous sommes « à un autre, à Celui qui est ressuscité d'entre les morts » (Romains 7. 4).

Comme croyants, nous avons été introduits dans une position entièrement nouvelle. Celui qui a porté notre condamnation, ayant été fait péché pour nous sur la croix, est maintenant ressuscité d'entre les morts ; Dieu nous voit « en Lui ». Nous sommes faits « justice de Dieu en Christ », et par conséquent nous sommes pour toujours à l'abri de la condamnation.

La vieille nature empêche-t-elle la communion avec Dieu ?

Prenons un exemple :

Un enfant rentre de la forêt et pose sur la table une poignée de baies de belladone. Aussitôt son père les reconnaît, les dénonce

comme un poison terrible et ordonne de les jeter.

Si le fils fait confiance à son père et considère ces baies comme dangereuses, la seule présence du mauvais fruit n'aura pas occasionné la moindre rupture de communion entre le père et le fils.

Mais si le fils, trompé par la belle apparence de ces fruits, et refusant d'accepter le jugement de son père, cherche à conserver sa cueillette, il est en désaccord avec son père, la communion est rompue. De plus s'il persiste à vouloir les goûter il en portera certainement la conséquence.

Lorsque le croyant auquel Dieu a enseigné ces vérités bénies, découvre que le péché habite encore en lui et que la vieille nature est aussi mauvaise que jamais, il peut, au lieu de tenter inutilement de l'améliorer, prendre le parti de Dieu contre elle. Il la considère comme un ennemi mortel dont il faut toujours se garder. Il sait que Dieu l'a entièrement condamnée à la croix, et par conséquent lui-même aussi la condamne entièrement. Il se tient pour « mort au péché, mais vivant à Dieu dans le Christ Jésus » (Romains 6. 11)

Le croyant est ainsi pleinement d'accord avec Dieu ; il peut goûter avec Lui une heureuse communion malgré la présence de la vieille nature.

Comment Dieu nous voit-il : dans la chair ou dans l'Esprit ?

Dieu n'attend rien de bon de la chair, il l'a mise définitivement de côté comme une chose foncièrement mauvaise. En outre, elle n'a plus aucun droit légitime sur nous. Nous ne sommes plus débiteurs à la chair « pour vivre selon la chair » (Romains 8. 12). Bien que nous soyons responsables d'exercer la plus grande vigilance pour l'empêcher d'agir, Dieu, par la mort et la résurrection de Christ, nous permet de la considérer comme n'ayant plus aucun droit ni aucune place dans notre nouvelle condition devant Lui. La croix de Christ a rompu pour toujours le lien qui nous unissait au premier Adam déchu, et le Saint Esprit a apporté dans nos âmes la vie du dernier Adam ressuscité.

Dieu ne nous considère plus comme étant « dans la chair », mais « dans l'Esprit », et la seule vie que nous possédions maintenant devant lui est la vie de Christ. C'est pourquoi l'apôtre pouvait dire : « Je suis crucifié avec Christ ; et je ne vis plus, moi, mais Christ vit en moi ; et ce que je vis maintenant dans la chair, je le vis dans la foi, la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi » (Galates 2. 20).

A sa nouvelle naissance, le croyant entre

donc dans un état nouveau : il est en Christ (2 Corinthiens 5. 17). Il est dès lors étroitement et indissolublement uni à Christ, et ne forme, pour l'éternité, qu'un seul être avec lui. Cette union est si totale, si absolue qu'elle constitue une véritable identification avec lui. Nous nous contenterons de donner quelques références.

Le croyant est :

* crucifié, mort et enseveli avec Christ (Romains 6. 4-8 ; Galates 2. 20 ; Colossiens 2. 20)

* vivifié avec lui (Ephésiens 2. 5)

* ressuscité avec lui (Colossiens 3. 1)

* appelé à souffrir avec lui (Romains 8. 17)

* héritier avec lui (Romains 8. 17)

* déjà glorifié avec lui (Romains 8. 17,30).

Le Saint Esprit : seule puissance de la vie nouvelle

L'Esprit de Dieu fait plus que donner la vie à un pécheur mort ; il est aussi la puissance de cette vie nouvelle.

Lorsqu'une personne, sous l'action de l'Esprit de Dieu, reconnaît sa condition misérable, confesse ses péchés, accepte les vérités

de l'Écriture concernant la personne et l'œuvre de notre Seigneur Jésus Christ, croit à ce que l'Écriture appelle « l'évangile de son salut », le Saint Esprit vient sceller le croyant et faire sa demeure en lui (Ephésiens 1. 13) ; son corps devient « le temple du Saint Esprit ». Il ne s'appartient plus à lui-même, mais il a été « acheté à prix » (1 Corinthiens 6. 19).

Sur les murs d'un hôtel on pouvait lire la pancarte suivante :

« Cet établissement sera ouvert de nouveau sous une direction entièrement nouvelle ».

Cette annonce peut nous faire penser au passage que nous venons de citer : La maison était la même, les fenêtres, les portes, les cheminées, les dépendances n'avaient pas changé, mais elle avait un nouveau propriétaire et de ce fait une direction entièrement nouvelle.

Il en est ainsi du croyant. C'est le même individu, avec les mêmes facultés qu'il avait avant sa conversion ; il a peut-être les mêmes occupations, les mêmes conditions de vie, mais il est devenu la propriété personnelle d'un autre. Il appartient à Christ, et comme tel, il est placé maintenant sous « une direction entièrement nouvelle », car le Saint Esprit demeure dans le corps du chrétien, en

fait sa résidence, et gouverne d'après des principes célestes.

Là réside la force du croyant pour toute activité selon Dieu. C'est sa puissance pour résister à la chair, pour « faire mourir les actions du corps » (Romains 8. 13). Il nous est dit en Galates 5.17 que « la chair convoite contre l'Esprit et l'Esprit contre la chair ; et ces choses sont opposées l'une à l'autre, afin que nous ne pratiquions pas les choses que nous voudrions ». Cette opposition permet ainsi de distinguer entre les désirs de nos deux natures ; le Saint Esprit en nous est alors une puissance suffisante pour nous amener à vivre selon les désirs de notre nouvelle nature. Il est capable de nous faire sortir victorieux de tous nos débats spirituels. Veillons à ne pas attrister Celui qui est venu pour nous diriger, « le Saint Esprit de Dieu » par lequel nous avons été scellés pour le jour de la rédemption (Ephésiens 4 .30).

Notre responsabilité : marcher par l'Esprit

Il est indispensable de comprendre que la puissance du Saint Esprit en nous n'agit pas indépendamment de notre état moral. Là se

trouve notre responsabilité. C'est pour cela que nous sommes appelés à marcher (à nous conduire) « par l'Esprit » (Galates 5. 16). Une même puissance est disponible pour tous mais chaque croyant ne la laisse pas agir en lui de la même manière. Nous devons faire des progrès dans notre vie chrétienne, et notre marche (ou notre comportement) « par l'Esprit » devrait devenir évidente à tous. Voici quelques autres exhortations de la Parole pour une vie pratique à la gloire du Seigneur :

* Marcher « comme des enfants de lumière » (Ephésiens 5. 8) en fuyant tout ce qui est obscur, le mensonge, l'hypocrisie, la malice et en s'ouvrant à la lumière de Dieu dans sa Parole. Nos fautes sont ainsi dévoilées, jugées, confessées et le sang de Jésus Christ nous purifie de tout péché (1 Jean 1. 7)

* Marcher « dans la vérité » (2 Jean 4), selon la saine doctrine, ce qui suppose que la Parole soit connue et appliquée.

* Marcher « dans l'amour » (Ephésiens 5. 2) car l'Esprit de Dieu tend toujours à unir les membres du corps de Christ par des liens d'amour.

* Marcher « par la foi, non par la vue » (2 Corinthiens 5. 7) en s'appuyant sur les promesses de la parole de Dieu et non sur les raisonnements de notre intelligence.

* Marcher « d'une manière digne de l'ap

pel » dont nous avons été appelés (Ephésiens 4. 1), « digne de l'Évangile » (Philippiens 1. 27), « digne du Seigneur » (Colossiens 1. 10), « digne de Dieu » (1 Thessaloniens 2.12).

Les absolus de la nouvelle nature

Dans la première épître de Jean nous trouvons, parmi d'autres, trois faits absolus qui caractérisent celui qui est « né de Dieu » :

* Il ne pratique pas le péché... et ne peut pas pécher (1 Jean 3 .9)

* Il est victorieux du monde (1 Jean 5. 4)

* Le méchant ne le touche pas (1 Jean 5. 18).

Pourtant, pour être honnête, nous devons confesser que ces qualités ne caractérisent pas toujours les croyants. Comment faut-il donc comprendre ces versets ?

L'image d'un arbre greffé nous montrera la portée de ces passages. Choisissons un pommier dans un verger et interrogeons le jardinier. Il nous explique comment il a transplanté puis décapité un pommier sauvage, pour y insérer un petit rameau d'une bonne espèce.

« Et maintenant, comment appelez-vous cet arbre ?

— Un pommier, bien sûr.

— Pourtant c'est un arbre greffé : pourquoi ne dites-vous pas que c'est en partie un pommier sauvage et en partie un pommier cultivé ?

— Parce qu'il ne vient à l'idée d'aucun jardinier de s'exprimer ainsi. C'était un pommier sauvage dans la pépinière; maintenant c'est un bon pommier dans le verger. C'est en réalité le même arbre, mais quand je l'ai décapité, son histoire comme pommier sauvage a pris fin. Et du jour où la greffe a commencé à donner signe de vie, sa nouvelle histoire comme bon pommier a commencé.

— Ce pommier porte-t-il encore des pommes sauvages ?

— Non, et même il ne le peut pas. Il est tout aussi impossible au bon pommier de porter des pommes sauvages qu'il était impossible au pommier sauvage de produire de bonnes pommes.

— Voulez-vous dire qu'il ne reste à ce arbre absolument rien de la nature du pommier sauvage ?

— Certes pas, mais je maintiens qu'il n'y a rien en lui du pommier sauvage qui n'ait été condamné comme tel. Et s'il donnait des signes de vie en poussant des rejetons du vieux tronc, je prendrais immédiatement mor

sécateur et je n'épargnerais pas le plus faible d'entre eux. »

L'application de cette image est évidente. Le pommier sauvage représente un homme dans son état naturel, avant d'être né de Dieu. A sa seconde naissance, une vie nouvelle, semblable à la greffe du pommier, est produite en lui, par l'Esprit et la parole de Dieu.

Dans ses épîtres, l'apôtre Jean présente les vérités d'une manière très absolue. De même que le jardinier affirmait que l'arbre était un bon pommier, de même Jean, dans les passages auxquels nous avons fait allusion, ne considère le croyant que par rapport à sa nouvelle nature. Il lui est aussi impossible de pécher que de faire porter des fruits sauvages à un pommier greffé. Comment une nature divine pourrait-elle pécher ?

Toutefois l'apôtre ne passe pas sous silence l'existence de la mauvaise nature dans le croyant. Dans le chapitre 2 il nous dit : « Je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez pas ; et si quelqu'un a péché nous avons un Avocat auprès du Père, Jésus Christ le juste ».

Nous trouvons le même enseignement dans les épîtres de Paul. Bien qu'il y ait effectivement deux natures distinctes dans le croyant, Dieu considère que notre vieille condition de pommier sauvage a pris fin judiciairement à la croix : notre vieil homme a été cru-

cifié avec Christ, nous ne sommes plus considérés comme étant dans la chair (Romains 7. 5 ; 8. 8-9).

En conclusion

Nous avons vu la coexistence de deux natures, qui, du fait de leurs origines différentes, ont des goûts entièrement différents : l'une se nourrit des choses de la chair, l'autre des choses de l'Esprit. N'oublions pas que ces deux natures réclament journallement la satisfaction de leurs besoins respectifs.

QUELLE NATURE NOURRIRAI-JE ?

Nous sommes exhortés

— D'un côté :

* A ne pas prendre « soin de la chair pour satisfaire à ses convoitises » (Romains 13. 14)

* A nous abstenir des « convoitises charnelles, qui font la guerre à l'âme » (1 Pierre 2. 11).

— D'un autre côté :

* A « désirer ardemment, comme des enfants nouveau-nés, le pur lait intellectuel » afin que nous croissions par lui à salut (1 Pierre 2. 2).

Veillons donc avec soin à tout ce que nous

regardons, lisons, pensons, éprouvant toute chose par cette question :

Cela nourrira-t-il la nouvelle nature, ou bien est-ce la chair qui en fera son profit ?

Ceux qui sèment « pour la chair » et ceux qui sèment « pour l'Esprit » en retireront, les uns et les autres, les fruits correspondants, « car ce qu'un homme sème, cela aussi il le moissonnera » (Galates 6. 7-8).

Puissions-nous avoir une conscience toujours plus délicate et une défiance toujours plus grande de notre vieille nature. Bientôt nous verrons le Seigneur comme il est et nous lui serons rendus semblables : seule notre nature divine subsistera durant l'éternité dans un corps glorieux (1 Corinthiens 15. 42-44). Ayant cette espérance, cherchons à vivre dès maintenant selon cette nature, en nous purifiant de tout mal (1 Jean 3. 3).

Que le Seigneur soit de plus en plus notre nourriture journalière, et que sa Parole fasse nos délices.

O DIEU ! TU ES MON DIEU ; JE TE CHERCHE AU POINT DU JOUR ; MON AME A SOIF DE TOI (Psaume 63. 1).

J'AI DE LA JOIE EN TA PAROLE COMME UN HOMME QUI TROUVE UN GRAND BUTIN (Psaume 119. 62).

Plusieurs ouvrages traitent du même sujet. Nous recommandons la lecture de :

- L'Affranchissement en Christ
 - L'Affranchissement, le repos, la puissance et la consécration
- En vente chez l'Editeur.

